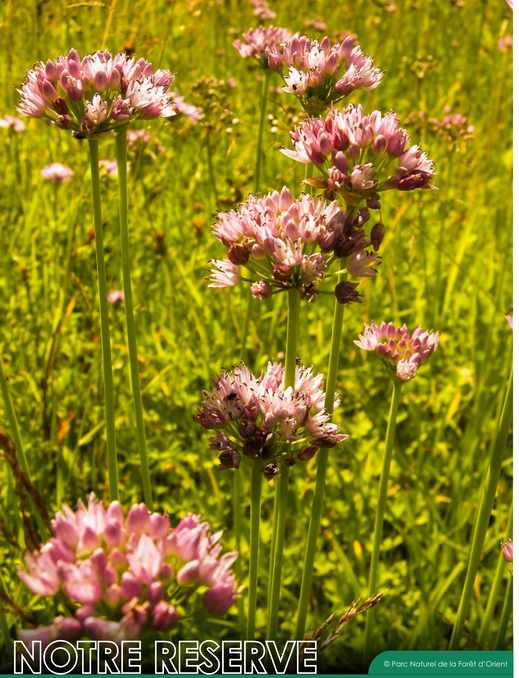

NOTRE RESERVE

© Parc Naturel de la Forêt d'Orient

Parc Naturel Régional de la Forêt d'Orient

- Maison du Parc – 10220 Piney
- Tél. 03 25 43 38 88
- bonjour@pnrfo.org
- www.lacs-champagne.fr

CEN Champagne-Ardenne

- 33 Boulevard Jules Guesde – 10000 Troyes
- Tél. 03 25 80 50 50
- www.cen-champagne-ardenne.org

LA RÉSERVE NATURELLE

La réserve naturelle se distingue par sa richesse écologique exceptionnelle, abritant une flore remarquable. Elle compte plusieurs espèces protégées au niveau national ou régional, telles que la **gratiole officinale**(1), la **renoncule à feuilles d'ophioglosse**(2), la **violette élevée**(3), **l'ail anguleux**(4), la **gesse des marais**(5) et **l'inule des fleuves**(6).

La faune y est tout aussi variée avec des insectes comme le **cuivré des marais**(7) et **le criquet des roseaux**(8), des amphibiens comme **la grenouille agile**(9), ainsi que **le lézard vivipare**(10) pour les reptiles. Les oiseaux, dont la **bergeronnette printanière**(11) et la **bécassine des marais**(12).

Si vous voulez **plus d'infos** sur cette **biodiversité** et ses **habitants**, scannez le *QR code* :

Flore

© Franz Xaver (1)

© Sjeans (2)

© Ivar Leidus (3)

© Galerne(4)

© Ivar Leidus (5)

© Christian Fischer (6)

NOTRE RICHESSE

Ensemble de prairies humides réparties sur deux secteurs distincts.

Importance écologique liée

- À l'hydromorphie des sols,
- Aux pratiques agricoles traditionnelles (fauche tardive après le 14 juillet, pâturage).

OBJECTIFS

- Préserver les habitats naturels,
- Maintenir la biodiversité exceptionnelle,
- Servir de site pédagogique pour l'éducation à l'environnement.

MOYENS DE GESTION ET SUIVI

- Conventions agricoles (contrats durables)
- Suivi scientifique (inventaires réguliers)
- Aménagements légers (sentiers)

Insectes

© Lycaena dispar01 (7)

© Gilles San Martin (8)

Amphibiens

© Gilles San Martin (9)

© lululu0404 (10)

Oiseaux

© Andreas Trepte (11)

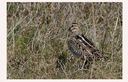

© Pierre Dalous (12)

IDENTITÉ DE LA RÉSERVE

Région : Grand-Est
Département : Aube
Communes : Courteranges, Lusigny-sur-Barse
Création : Délibération CRCA DCPCR-DDEAF-1003-05 du 08 mars 2010
Superficie : 28 hectares

RÉGLEMENTATION

Afin d'assurer la protection du site et des espèces sauvages, la réserve fait l'objet d'une réglementation stricte.
Sont interdits :

- la **circulation** des personnes et de tout véhicule(motorisé ou non), hormis pour les personnes autorisées et sur les itinéraires et espaces;
- la **circulation des animaux** domestiques, le dépôt de déchets ou tout autre produit quelle qu'en soit la nature ;
- la **cueillette**, **l'arrachage**, **l'exportation** ou **l'introduction** de plantes ;
- le **dérangement**, trouble ou atteinte de quelque manière que ce soit aux animaux d'espèces non domestiques ;
- le **campement** (tente ou véhicule aménagé), le **bivouac**, **l'utilisation de feu** et **d'instruments sonores**.

Site Internet : reserves-naturelles.org

Réserve Naturelle Régionale

PRAIRIES HUMIDES DE COURTERANGES

La Région Grand Est

© Parc Naturel de la Forêt d'Orient

Parc naturel régional de la Forêt d'Orient

Financé par l'Union européenne

AGENCE eau SEINE NORMANDIE

La Région Grand Est

Conservatoire d'espaces naturels Champagne-Ardenne

Reserve de Courterange

Statut et Organisation

Classée le 8 mars 2010, la réserve s'étend sur 28 hectares de prairies. Gérée par le Parc naturel régional de la Forêt d'Orient et le Conservatoire d'espaces naturels, **sa protection est collective** : la commune de Courteranges a acquis la majorité des terres, soutenue par des propriétaires privés pour pérenniser le site. Cette mobilisation exemplaire garantit **la transmission de ce patrimoine naturel** aux générations futures.

Qu'est ce qu'un hectare ?

Une unité de mesure de terrain qui représente 10000 m²

Un Développement Naturel

Dans cette partie de la réserve, la nature évolue désormais seule, **sans aucune intervention humaine**. Récemment, cette zone du site a dû être brûlé car la végétation était devenue trop dense : il y avait trop d'arbres, ce qui **étouffait la biodiversité** et empêchait la faune de circuler. Depuis, nous laissons la végétation repousser d'elle-même sur ces terres régénérées, offrant un espace libre et sauvage où **la vie reprend ses droits** à son propre rythme.

Comment l'homme intervient-il désormais sur cette parcelle ?

1. Il replante des arbres chaque année.
2. Il coupe l'herbe tous les mois.
3. Il n'intervient plus et laisse la nature faire.

Il n'intervient plus et laisse la nature faire.

Le saviez-vous ?

Ce barrage fonctionne un peu comme un robinet de précision. Il ne sert pas à bloquer l'eau, mais à **ajuster son niveau au centimètre près**. Ce pilotage est vital : il permet de garder les pieds des plantes dans l'eau ou d'assécher légèrement les terres selon la saison, garantissant ainsi **l'équilibre parfait** pour la faune et la flore de la réserve.

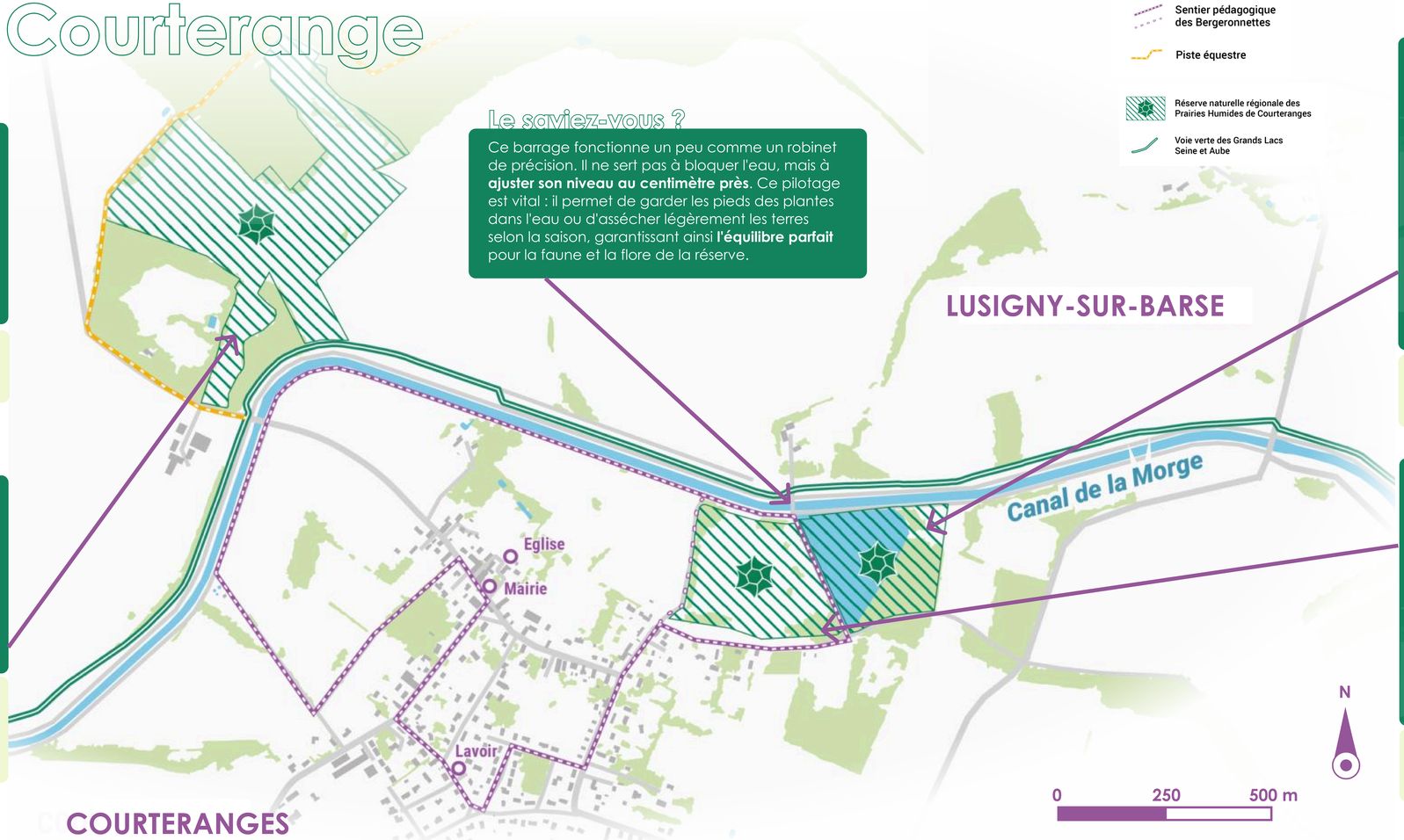

Hydromorphie et Paturage

L'alliance de **l'hydromorphie** (sol saturé d'eau) et du **pâturage équin** préserve cet écosystème fragile. L'eau favorise une flore rare, tandis que les chevaux empêchent le reboisement. Leur piétinement est surveillé : s'il reste léger, il crée **des zones de germination indispensables** ; trop lourd, il tasserait le sol. Cet équilibre maintient une prairie humide et **sa biodiversité unique**. Sans cette synergie précise entre cycles naturels et gestion humaine, ce milieu rare disparaîtrait irrémédiablement.

Hydromorphie* : État d'un sol gorgé d'eau presque innondé suivant les saisons, forçant la flore à s'adapter pour survivre.

Pâturage* : Action de faire brouter des animaux pour entretenir le Terrain et favoriser la diversité.

Qu'est ce que l'hydromorphie des sols ?

La saturation en eau du printemps et en hiver qui permet le développement d'espèces de plantes particulières.

Parc Ludique

La survie de ce milieu repose sur des méthodes traditionnelles : **la fauche tardive** (après le 14 juillet) et **le pâturage**. Ce délai permet aux plantes de monter en graine et protège les oiseaux nichant au sol, tandis que l'entretien animal évite le passage d'engins lourds néfastes pour **ces sols humides fragiles.**
Parallèlement, une réglementation stricte encadre toutes les activités locales (chasse, agriculture) pour limiter les perturbations. Cette gestion globale assure ainsi **une coexistence durable** entre les usages humains et les exigences d'un écosystème sensible.

Pourquoi préfère-t-on les animaux aux machines pour l'entretien ?

Pour éviter que le poids des tracteurs ne tasse le sol.